

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 30 octobre 2023**

L'an deux mille vingt trois, le 30 octobre à 20 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune d'Aranc (Ain), se sont réunis, sous la présidence du Maire, Daniel MATHIEU, sur la convocation qui leur a été adressée le 25 octobre 2023.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseiller(e)s municipaux :**

**Présents :** Daniel MATHIEU, Nathalie VARIGNIER, Joël GROBAS, Dominique BESSON, Pascale AGATY, Sophie DUMAS, Sandrine PERRIN, Jean -Pierre MONTJOUVENT, Patrick ORAISON, Lionel TALON, Monique PALLET.

**Nombre de votants en début de séance : 11**

Mme Sandrine PERRIN est nommée secrétaire de séance.

=====

**1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2023**

Le procès verbal du 25 septembre 2023 est adopté à l'unanimité.

**2 - RECOUVREMENT TAXES ORDURES MENAGERES 2023 – Locataires bâtiments communaux**

Comme chaque année, une délibération pour le recouvrement de la taxe d'ordures ménagères des bâtiments communaux loués doit être prise.

Monsieur le Maire procède à la lecture de la délibération :

M. Rossignol Nicolas : 97 euros

M. Lara : 108 euros

Mme Richerot : 128 euros

M. De Lima : 124 euros

La Fruitière : 50 euros

Total : 507 euros

Le Maire rappelle que le calcul est réalisé par les services fiscaux.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### **3- DECISIONS A PRENDRE**

#### **a) MISE EN LOCATION DE L'APPARTEMENT DE LA CURE D'ARANC SUITE A CANDIDATURE**

Une candidature a été reçue en mairie concernant la location de l'appartement de la cure d'Aranc: il s'agit d'un couple avec 3 enfants, vivant actuellement dans un logement insalubre.

Il a été décidé par 8 votes pour de demander un complément d'information.

Les candidats devront fournir à minima un contrat de travail, une caution et un mois de loyer.

#### **b) PARTICIPATION DE LA COMMUNE A L'INSTALLATION D'UNE CITERNE SOUPLE INCENDIE 250 M<sup>3</sup> SUITE A LA DEMANDE DE LA SCIERIE REYDELLET**

En raison d'un manque de pression dans les poteaux incendie sur Rougemont, la scierie Reydellet se voit contrainte de réaliser des travaux d'installation d'une citerne réserve d'eau.

Présentation du devis pose citerne : 13 050 euros

Sur le principe, le conseil émet un avis favorable à une participation financière à ces travaux.

La commune va demander à avoir le rapport de la DREAL.

#### **c) DEMANDE DE LA SCI NEUFCEUR**

La SCI Neufcoeur a fait part à la commune de son souhait de régulariser la situation cadastrale de la bande de 55 m<sup>2</sup> longeant le mur de soutènement et évoqué également la situation du terrain en bordure du four communal.

La commission travaux se rendra sur place pour faire un état de la situation.

### **4- INFORMATIONS**

#### **a) POINTS SUR LES TRAVAUX EN COURS ET EN ATTENTE**

##### **Travaux finis :**

- Réception des travaux des chemins de la Grosse Pierre et du Rosoirait.
- Traçage du marquage au sol à Rougemont (carrefour à proximité de l'abri à bus et au carrefour de la scierie) - à l'entrée nord d'Aranc et matérialisation du ralentisseur entrée sud d'Aranc.
- Pose d'enrobé : Bertinière – descente de Longefan – sous les Cornelles - Quart Dupuis
- Pose du rideau occultant de la salle polyvalente
- Travaux d'entretien et contrôle technique du véhicule communal Ford
- Réalisation des renvois d'eau chemin pédestre Sous-Moriat

### Devis en attente

- Appartement cure d'Aranc : 2 devis (peinture : 8 000 € et 10 000 €)
- Velux appartement cure d'Aranc (fuite) : rdv reporté
- Une fuite est signalée sur le bâtiment de la fruitière
- Portail école : terminé, reste le choix de la couleur à effectuer
- Volet roulant de la salle du Conseil : en attente réception moteur
- Défibrillateur Résinand : socle en béton à faire

### Projets 2024

- Travaux d'entretien et contrôle technique du Jumper (ancien véhicule pompier)
- Rougemont : flaque d'eau à supprimer à l'angle du terrain de tennis
- Observatoire du marais : les devis sont passés de 31 K€ à 41 K€ pour la boiserie. Par ailleurs un permis de construire doit être déposé. Le projet est annulé par le Conseil Municipal.
- Habillage bennes en bois (en attente remplacement des sacs jaunes par des conteneurs)
- Passage du Quart Besson / RD34
- Filets city stade
- Plantations cimetièrre
- Baignoire appartement Delima
- Cloches église Aranc
- Petit patrimoine (aide 11 273 euros du département – HBA : 11 605)
- Défibrillateur au Hameau des Pézières
- Chambres de la cure d'Aranc (différents travaux à prévoir)

### **b) COMPTE RENDU DE LA VISITE DE M. CHAPUIS DU SIEA CONCERNANT L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Un bilan des installations actuelles a été présenté.

Une proposition de remplacement des ampoules existantes par des leds a été faite, le SIEA doit réaliser un dossier technique et financier. A terme, les ampoules actuelles vont disparaître, leur cout va devenir conséquent.

Modalités de remplacement (2 solutions)	Nombres d'ampoules : 223	Reste à charge commune en euros
1 relamping	172 + 51 leds	79 313
2 led	223	151 000

Avec des leds, il est possible de programmer des baisses d'éclairage.

### **c) POINT SUR LE PERISCOLAIRE**

Concernant la cantine d'Evosges, Sophie Thiebault est actuellement en arrêt maladie.

A compter de la rentrée des vacances de la Toussaint, la cantine d'Evosges sera assurée par Agnès Givaudan (en complément de son poste d'ATSEM à Aranc), elle fera également le ménage.

La cantine d'Aranc sera assurée par Sandra Rivat.

#### **d) COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FLEURISSEMENT**

La commission va se rapprocher des Serres du Bugey afin d'avoir des conseils sur les plantations à envisager l'année prochaine et l'entretien de celles-ci.

La commission note qu'elle manque de bonnes volontés pour entretenir les plantations.

La commission se réunira en février afin d'organiser le fleurissement en fonction du nombre de bénévoles.

Un sapin de Noël sera installé place de la Mairie avant le 8 décembre.

#### **5) QUESTIONS DIVERSES**

##### ➤ Cérémonie du 11 novembre 2023

11h 00 à Résinand

11h30 à Aranc

Suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes

##### ➤ Commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire du 7 février 44

Les communes d'Evosges et d'Aranc ont décidé d'une commémoration commune.

Celle-ci aura lieu le samedi 10 février 2024, l'organisation reste à finaliser, une participation des enfants des écoles est envisagée.

##### ➤ Vœux 2024

La cérémonie des vœux 2024 aura lieu le samedi 6 janvier 2024 (horaires à définir)

##### ➤ Activité pépiniériste

Kevin Martin a présenté son projet de pépiniériste.

Il souhaite pouvoir utiliser le terrain communal situé à proximité du marais (auparavant utilisé par M. Ackermann) ainsi qu'avoir accès à l'eau du Marais. Une demande devra être effectuée auprès de la police de l'eau.

Les membres du Conseil Municipal donnent son accord pour l'utilisation de ce terrain.

➤ Borey :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) concernant la mise en séparatif sur les Communes d' Aranc et d'Evosges a été lancé pour une réponse des entreprises le 24 novembre 2023.

➤ Montcornelles

L'appel à manifestations(AMI) a été lancé par HBA.

➤ ZAN – zéro artificialisation nette : courrier de la région

La commune a reçu un courrier de la région concernant sa position par rapport à la loi zéro artificialisation nette (suspension de cette loi)

La région sollicite l'avis des communes.

Par 7 voix pour, il a été décidé de faire un courrier de soutien à la position de la région.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 4 décembre 2023 à 20h30.**

Le Maire,

Daniel MATHIEU



La secrétaire de séance

Sandrine PERRIN

